



Séance du Conseil municipal du mardi 24 septembre 2019

Procès-verbal

Présents	M. Jacques HUTIN, président M. Patrick FISCHLER, vice-président M. Claude-André MEYER M. Philippe ISELI M. Serge GUINAND M. Olivier JUNGO M. Joël PÜRRO M. Daniel MENETREY M. Thierry BUBLOZ	Exécutif	M. René JEMMELY, maire M. Didier FLECK, adjoint M. Olivier GOY, adjoint
		Secrétaire	M. Henri GANGLOFF
		Procès-verbaliste	M : Giovanni ERRICHELLI
Excusées	Mme Françoise CERUTTI Mme Claire-Lise HALDEMANN Mme Adélaïde CRUCHON Mme Ursula ZIELAZEK		

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2019
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de l'Exécutif
4. Décisions de l'Association des communes genevoises sujettes à opposition
 - subvention d'investissement 2020, par le Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de Fr. 5'000.- à chaque nouvelle place de crèche créée ;
 - participation du Fonds intercommunal au financement 2020 du Bibliobus ;
 - financement 2020 par le Fonds intercommunal de l'enveloppe attribuée à des dépenses culturelles diverses pour un montant de Fr. 1'000'000.- ;
 - financement 2020 par le Fonds intercommunal de l'enveloppe attribuée à des dépenses sportives diverses pour un montant de Fr. 300'000.- ;
 - financement d'investissements informatiques généraux, pour un montant de Fr. 1'000'000.- ;
 - financement d'un investissement pour l'application informatique petite enfance, pour un montant de Fr. 1'500'000 ;



- participation 2020 du Fonds intercommunal aux charges de fonctionnement du GIAP pour un montant de Fr. 7'400'000.- ;
 - octroi, en 2020, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève d'une subvention de Fr. 2'500'000 représentant la participation des communes aux charges de fonctionnement du Grand Théâtre.
5. Local de vote : nomination du président, du vice-président et de leurs suppléants pour 2020
 6. Propositions de motions et de résolutions
 7. Communications des commissions
 8. Communication des dates des prochaines commissions
 9. Questions et divers
-

M. HUTIN, président du Conseil, souhaite la bienvenue à tous et ouvre formellement la séance à 20h00.

Il prie le Conseil de bien vouloir excuser l'absence de **Mmes CRUCHON, HALDEMANN, ZIELAZEK** et **CERUTTI**, tandis que **M. JUNGO** aura quelque retard.

1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2019

Remarque : point 6.3, 2^e paragraphe, **M. HUTIN** souhaite préciser que l'intervention ne portait pas tant sur la partie électricité des installations, mais principalement sur le thermique et l'installation de chauffage, si bien qu'il n'est pas prévu à sa connaissance que les modules électriques soient remplacés dans l'immédiat.

Aucune autre remarque n'étant soulevée, le procès-verbal de la séance du 18 juin 2019 est **approuvé par cinq voix POUR, aucune voix CONTRE et une abstention**.

(N.B. Art. 13 du règlement du Conseil municipal : « Le président ne prend part au vote que pour départager en cas d'égalité des voix. Toutefois, il participe aux élections et aux votes des délibérations qui requièrent la majorité qualifiée, ainsi qu'aux votes sur les naturalisations. »)

2. Communications du Bureau du Conseil municipal

M. HUTIN demande le **huis clos** concernant la communication qu'il a l'intention de faire au sujet de la demande d'autorisation de construire n° DD 112876 – RG, ce qui est **accepté** par le Conseil par **cinq voix POUR, aucune voix CONTRE et une abstention**.



> Arrivée de M. Claude-André MEYER à 20 h 23.

À l'issue du huis clos, un vote consultatif approuvé par une majorité d'élus désapprouve par quatre voix CONTRE et trois abstentions le projet de réalisation tel que présenté.

3. Communications de l'Exécutif

3.1 Sablère du Cannelet SA

M. JEMMELY relève que le délai de clôture pour les observations concernant le référendum « non à la zone industrielle » était fixé au 28 août dernier, tandis qu'aucune remarque supplémentaire n'a été enregistrée. L'affaire va dès lors pouvoir être jugée par la Chambre constitutionnelle de la Cour de justice.

> Arrivée de M. JUNGO à 20 h 37.

3.2 Fiches PSIA (Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique)

M. JEMMELY donne lecture des fiches PSIA relatives à l'Aéroport international de Genève adoptées le 14.11.2018 par le Conseil fédéral et l'Office Fédéral de l'Aviation Civile, à la suite de quoi une discussion générale s'engage autour des procédures de mise en œuvre, des déclassements de zones et des délais d'opposition aux directives que ces fiches comportent. La documentation complète concernant ces fiches est disponible en Mairie, pour consultation.

3.3 Etude de modération du trafic

M. JEMMELY indique que l'étude est pratiquement achevée, tandis que les résultats, attendus pour fin octobre 2019, seront présentés au Conseil lors de la séance de novembre. Par ailleurs, il précise que les dispositifs de contrôle visibles sur les routes de la commune servent à calculer la fréquence de passage des véhicules.

3.4 Immeubles route d'Avusy 10 et 10A

M. JEMMELY rapporte que la première phase de travaux de rénovation énergétique s'achèvera par la mise en place d'une pompe à chaleur, en coopération avec les SIG, dès cet automne, et ce tout en maintenant l'actuel système de chauffage à mazout en fonction, pour le confort des locataires.

La deuxième étape des travaux débutera aussitôt les dernières offres reçues, tandis que la réfection de l'enveloppe extérieure interviendra au printemps prochain.



3.5 Toit pour Tous

M. FLECK rapporte que l'architecte mandataire nous a informés que l'autorisation de construire nécessaire pour l'équipement du terrain venait d'être obtenue, avec entrée en force estimée autour du 20 octobre 2019. Compte tenu des aménagements à prévoir, on peut encore espérer que les premiers résidents pourront entrer avant l'hiver. L'Exécutif reprendra contact avec les différents partenaires pour assurer le suivi.

3.6 Sapeurs-pompiers

M. FLECK rapporte que la compagnie de sapeurs-pompiers a fait hier soir l'objet d'une inspection administrative de l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPAM). L'inspection de l'engagement suivra sous forme d'une alarme surprise sans communication préalable de la date et du thème, contrairement à ce qui était le cas précédemment.

Il relève avoir été impressionné par l'aptitude de l'EM à répondre parfaitement et rapidement aux questions de l'inspecteur, documents à l'appui lorsque c'était demandé.

3.7 Histoire de la commune

M. FLECK indique que nous sommes dans la dernière ligne droite pour la publication sur l'histoire de la commune après divers échanges avec l'historien **Gérard Duc** et le graphiste **Pierre Lipschutz**. Au vu des dernières épreuves avant l'impression, il pense que l'on peut se réjouir de voir paraître un ouvrage de haute tenue, qui place la commune dans une très large perspective historique.

Le tirage prévu est de 1500 exemplaires avec distribution notamment à tous les ménages de la commune. Une manifestation publique est prévue le 31 octobre 2019 pour le présenter.

3.8 Sondage de l'ACG

M. FLECK rapporte que sur demande du conseiller d'État **Thierry Apothéloz**, l'ACG a sondé les 69 maires et adjoints des communes de moins de 3000 habitants pour savoir s'ils s'accommodaient du régime actuel avec un maire élu pour toute la durée de la législature ou s'ils préféreraient être soumis, comme les grandes communes, au statut de conseillers administratifs avec un tournus du maire.

Sur 31 réponses reçues, 25 magistrats sont plutôt favorables au système du tournus et 6 plutôt au régime actuel, avec différentes motivations à la clé.

3.9 Transferts de compétences ÉTAT – Communes

M. FLECK relève qu'il ressort de divers dossiers en cours concernant les relations entre canton et communes (traités en assemblées générales de l'ACG et en séances de commissions), que des projets et réorganisations censés transférer aux communes



certaines compétences et responsabilités entraînent surtout des transferts de charges.

C'est en particulier le cas dans le domaine social avec la révision en cours de la loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI), qui prévoit notamment que les communes devraient assurer davantage d'actions sociales de proximité. Ce qui, pour les petites communes, reviendrait à créer des dispositifs communaux ou intercommunaux qui, pour le moment, n'existent pas formellement.

Cette tendance, alimentée par le fait que les communes auraient davantage de moyens financiers que le canton, ne va pas sans susciter bien des réticences.

4. Décisions de l'Association des communes genevoises sujettes à opposition

- Subvention d'investissement 2020, par le Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de Fr. 5'000.- à chaque nouvelle place de crèche créée;
- Participation du Fonds intercommunal au financement 2020 du Bibliobus ;
- Financement 2020 par le Fonds intercommunal de l'enveloppe attribuée à des dépenses culturelles diverses pour un montant de Fr. 1'000'000.- ;
- Financement 2020 par le Fonds intercommunal de l'enveloppe attribuée à des dépenses sportives diverses pour un montant de Fr. 300'000.- ;
- Financement d'investissements informatiques généraux, pour un montant de Fr. 1'000'000.- ;
- Financement d'un investissement pour l'application informatique petite enfance, pour un montant de Fr. 1'500'000 ;
- Participation 2020 du Fonds intercommunal aux charges de fonctionnement du GIAP pour un montant de Fr. 7'400'000.- ;
- Octroi, en 2020, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève d'une subvention de Fr. 2'500'000 représentant la participation des communes aux charges de fonctionnement du Grand Théâtre.

Le Président donne lecture des titres des décisions prises par l'Association des communes genevoises (ACG) et invite le Conseil à se prononcer quant à la nécessité de voter ces décisions séparément. À l'UNANIMITÉ des votants (8), le Conseil décide de procéder à un vote d'ensemble.

M. GUINAND constate que les montants de certaines subventions sont différents de ceux exprimés en 2018, tandis qu'il ne saisit pas parfaitement la répartition des efforts entre les différentes communes. Il se demande par ailleurs comment est calculée la répartition entre les différentes communes.

M. JEMMELY lui répond qu'il ne s'agit pas là de toutes les subventions énoncées en 2018, certaines ayant été votées depuis par l'assemblée générale de



l'ACG, tandis que le calcul de répartition est complexe, basé notamment sur le nombre d'habitants et la taille des communes.

M. FISCHLER souhaite savoir si la commune reçoit quelque subvention pour l'entretien de la bibliothèque communale, malgré l'absence d'un bibliobus

M. JEMMELY indique qu'aucune subvention n'est allouée à la commune pour cette prestation, tandis que la subvention concernant le bibliobus représente un geste de solidarité collective des communes genevoises, à l'instar de la subvention pour le Grand Théâtre.

M. PÜRRO s'interroge également sur la pertinence de la somme relative à la subvention allouée pour les investissements informatiques et demande plus d'informations à **M. GANGLOFF**, qui répond de façon détaillée.

Aucune autre remarque n'étant soulevée, il est procédé au vote :

Par trois voix POUR, deux voix CONTRE et trois abstentions, l'ensemble des décisions de l'ACG sont

ACCEPTÉES.

5. Local de vote : nomination du président, du vice-président et de leurs suppléants pour 2019

Aucune proposition n'étant parvenue au Bureau, et les personnes nommées pour l'année 2019 étant absentes (*ndr : Mmes CRUCHON et CERUTTI*), le président suggère de valider ce point lors du prochain Conseil.

6. Proposition de motions et de résolutions

Néant.

7. Communications des commissions

7.1 Commission environnement

M. JUNGO indique qu'un intervenant a été retenu pour la sortie environnementale prévue au printemps 2020, tandis qu'un orateur interviendra le 13 novembre 2020 à la salle communale de Ségognin.



7.2 Plan directeur communal

M. HUTIN indique que le mandat pour la suite des opérations a été confié au bureau MAYOR, une séance de travail aura lieu avec l'intervenant en décembre 2019, puis les travaux de commission se poursuivront.

7.3 Commission ad hoc terrains Portier

M. PÜRRO rapporte qu'une séance de travail s'est tenue fin août dernier afin de définir les personnes qui siégeront au Conseil de la Fondation. Sept sièges sont à repourvoir : les six personnes qui ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt seront priées de déposer un CV auprès de l'Exécutif, afin que le vote définitif par le Conseil municipal puisse assurer la pertinence et garantir les compétences des candidatures retenues. Ce dernier point est précisé et commenté par **M. JEMMELY**, qui donne lecture des recommandations émises par le Service des affaires communales.

8. **Fixation des dates des prochaines commissions**

▪ Commission finances	28 octobre 2019 à	18h30
▪ Commission environnement :	29 octobre 2019 à	19h30
▪ Commission économie et agriculture :	à fixer	
▪ Commission sociale :	à fixer	
▪ Commission aménagement et travaux :	30 octobre 2019 à	18h30
▪ Commission ad hoc plan directeur communal :	à fixer	
▪ Commission ad hoc terrains Portier :	16 octobre 2019 à	18h30
▪ Commission ad hoc Sablière :	à fixer	

9. **Questions et divers**

9.1 **M. JEMMELY** indique que la sortie pour le spectacle « **La Revue** » aura lieu le 24.11.2019, les inscriptions devant parvenir au secrétariat de la Mairie au plus tard le 30 septembre 2019. Un courriel du secrétariat, comportant le détail des horaires des manifestations du second semestre 2019, parviendra à toutes et tous sous peu.

9.2 **M. BUBLOZ** souhaite savoir à quel stade en est le projet de crèche sur la commune d'Avully, projet qui semble compromis. **M. JEMMELY** indique que ce projet pourrait être resitué à l'endroit des futurs locaux de la commune sur les terrains Portier. Pour le surplus, il déplore les récentes nuisances sonores causées par les fréquents passages d'un avion à réaction ; **M. JEMMELY** se renseignera et rapportera la remarque à l'entité concernée.



- 9.3** M. FISCHLER souhaite connaître la géographie des surfaces concernées par la nouvelle zone PSIA ; **M. JEMMELY** confirme que les plans sont disponibles sans autre auprès de la Mairie.
- 9.4** M. GOY informe que l'association en faveur de l'école de Pô au Burkina Faso organise un loto le 27 octobre 2019 à 14h00 à la salle communale d'Onex, pour lequel l'aide de bénévoles serait la bienvenue.
- 9.5** M. FLECK communique les dates de diverses manifestations culturelles et sociales, dont les principales seront détaillées dans le courriel évoqué plus haut (dernier paragraphe du point 9.1).
- 9.6** M. PÜRRO observe que la présence de l'artiste sculpteur à l'endroit où il s'est installé semble se prolonger. **M. JEMMELY** indique que l'Exécutif le convoquera prochainement à ce sujet. Par ailleurs, s'agissant de son interrogation concernant les changements relatifs à la ligne de bus, **M. JEMMELY** communique le trajet de la nouvelle ligne Sézegnin-La Plaine.
- 9.7** M. GUINAND souhaite connaître qui a procédé à la réfection du chemin situé derrière le Manège. **M. JEMMELY** lui indique que c'est la commune, étant donné que la voirie en question appartient au domaine public communal.
- 9.8** M. HUTIN invite les personnes présentes à retenir une date pour le voyage du Conseil ; après discussion et délibération, celui-ci est fixé au week-end du 7-8 mars 2020. Le voyage comportera un déplacement en bus et des visites à Berne et Lucerne.

L'ordre du jour étant épuisé et nul autre demandant la parole,

Le président du Conseil clôt la séance à 22 h 05.

Un conseiller

Le secrétaire

Le président du Conseil